

2. Demandes majeures de raccordement aux services téléphoniques et services de transmission de données

2.1 Déménagements et journées de réflexion et colloques à l'édifice LBP

Services

Installation, déplacement ou pose de câbles ou de prises, selon les directives établies par SXTV en consultation avec le gestionnaire de projet chargé du déménagement, pour les raccordements de téléphones, de télécopieurs, de modems et les raccordements au SIGNET. Ces services englobent :

- i) la construction de bureaux (entre autres, déplacements de murs, de cloisons, de prises de courant);
- ii) les déménagements dans l'édifice LBP sans réaménagement des locaux;
- iii) les journées de réflexion et les colloques au niveau des cabinets ministériels ou des directions générales *dans* l'édifice LBP.

Nombre de prises	Préavis
a) 1 à 25	1 mois avant la date du déménagement
b) 26 à 50	5 semaines avant la date du déménagement
c) 51 à 250	6 semaines avant la date du déménagement
d) 251 et plus	Communiquer avec SXTV (944-3330)

Remarques :

- Toutes les modifications aux arrangements doivent être apportées au plus tard une semaine avant l'occupation des lieux.
- Toutes les modifications ultérieures seront traitées comme une nouvelle demande de services.

Autorisation

Le directeur général ou l'administrateur régional communique avec SRA pour amorcer le processus et obtenir l'approbation des travaux. SRA communiquera avec SXTV.

Divers

- Un représentant de SXTV rencontre le gestionnaire du projet pour examiner avec lui ses besoins particuliers.

